

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 26 septembre 2025

Gestion des déchets Réduire nos déchets, un défi collectif pour 2030



À la suite de la consultation publique menée en juin dernier sur gpseo.fr, le Conseil communautaire de GPS&O du 25 septembre a adopté à l'unanimité son nouveau Plan de Réduction des Déchets (PLPDMA) pour la période 2025-2030.

Un outil structurant pour une gestion durable des déchets

Ce document stratégique fixe le cap pour les six prochaines années afin de renforcer les actions de prévention et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un objectif commun : produire moins de déchets pour préserver l'environnement et maîtriser les coûts du service public.

Obligatoire pour les collectivités compétentes en matière de collecte des déchets, le PLPDMA, plus communément appelé "Plan de réduction des déchets", constitue un levier essentiel pour réduire la production de déchets à la source, en agissant sur l'ensemble du cycle de vie des produits. Il s'appuie sur un suivi annuel des performances et une implication active des partenaires locaux, des habitants aux acteurs économiques.

Retour sur la consultation publique

La consultation publique, ouverte du 6 au 30 juin dernier, a permis aux habitants et partenaires locaux de contribuer à l'élaboration du plan. Au total, on compte 54 contributions, dont 91% d'avis favorables. Parmi les 54 répondants, 41 ont formulé des commentaires et suggestions permettant d'enrichir les échanges. Les observations exprimées portaient principalement sur la gestion des végétaux, les pratiques de compostage, les fréquences de collecte, ainsi que sur la nécessité de simplifier le tri des déchets.

Un nouveau cap pour 2025-2030

Les coûts de traitement et de collecte continuent d'augmenter (+8 % entre 2023 et 2024), tout comme la TGAP. Le nouveau plan vise donc une réduction supplémentaire de 42 kg/hab d'ici 2030, soit -9,9 %. Il s'articule autour de trois grands axes d'action, symbolisés par la démarche des « 3R » : Retour à la terre, Réemploi, Recyclage.

- Retour à la terre : valorisation des biodéchets par le développement du compostage individuel, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets végétaux via le broyage de proximité et la promotion de pratiques alternatives.
- Réemploi et réparation : développement d'infrastructures dédiées (ressourceries, zones de réemploi en déchèterie), lutte contre les courriers non-adressés, promotion du vrac et de la

- consigne, mobilisation des agents de la Communauté urbaine dans une démarche d'écoexemplarité.
- **Recyclage** : relance du tri sélectif par des animations scolaires, la mise à disposition de pôles de tri lors d'événements, l'amélioration du tri dans l'habitat collectif, et l'adaptation des modalités de collecte.

Des actions concrètes pour tous les publics

Parmi les mesures phares du plan figurent :

- 60 opérations de broyage par an ;
- L'expérimentation de la gestion des déchets alimentaires dans plusieurs quartiers dès l'automne 2025 :
- La création d'un premier comptoir du réemploi et la généralisation des zones de réemploi dans toutes les déchèteries communautaires;
- Le déploiement de bornes textiles en partenariat avec les communes ;
- La sensibilisation ciblée dans les écoles et les habitats collectifs ;
- La formation des agents à la gestion différenciée des espaces verts et au tri hors foyer.

« Avec ce nouveau PLPDMA, GPS&O franchit une nouvelle étape. Forts des résultats obtenus depuis 2019, nous renforçons nos ambitions pour accélérer la réduction des déchets et mobiliser encore davantage notre territoire autour d'actions concrètes, innovantes et responsables, au service de l'environnement et du bien commun. » Cécile Zammit-Popescu, Présidente de la Communauté urbaine GPS&O

Un premier plan aux résultats encourageants

Adopté en 2019, le premier PLPDMA a permis une réduction de 13 % des déchets ménagers et assimilés, soit 62 kg/habitant en moins, dépassant largement l'objectif initial de -37,7 kg/hab. Grâce aux campagnes de sensibilisation, à la distribution de composteurs, aux opérations de broyage et à la modernisation des déchèteries, plus de 300 000 € HT ont été économisés chaque année.

Contact Presse: Service Communication GPS&O

Email: communication@gpseo.fr Téléphone: 06 81 76 75 39

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 437 430 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.